

Assemblée générale 2024 – association Coord21

Procès-verbal

12 juin 2024, 10h00 - 11h00

Salle du Conseil communal, Place du Château 4a, 1040 Echallens

Membres présents

Nadine Allal (Ville de Genève et présidente Coord21)
Guillaume de Buren (Etat de Vaud et trésorier Coord21)
Giancarlo Copetti (Etat de Genève et membre du comité Coord21)
Samira Dubart (Ville de Lausanne et membre du comité Coord21)
Jean-Marie Grether (UniNE et membre du comité Coord21)
Julien Meillard (UNIL et membre du comité Coord21)
Eric Nanchen (FDDM, Canton du Valais / Ville de Sion et membre du comité Coord21)
Jessica Renel (Ville de Vevey et membre du comité Coord21)
Frédéric Schweingruber (Ville de Renens et membre du comité Coord21)
Sofia Currit (Etat de Vaud)
Stéphanie Chevalley (Commune de Bercher)
Valérie Hill (Commune de Bourg-en-Lavaux)
Michel Fiaux (Commune de Bournens)
August Hangartner (Echallens 21)
Céline Müller (Commune d'Echallens)
Adeline Scherantz (Commune d'Echallens)
Noémie Dick (Ville de Fribourg)
Aline Hayoz-Andrey (Ville de Fribourg)
François Pichard (Commune de Montreux)
Laura Scacchi (Commune de Montreux)
Lionel Schilli (UniNE)
Clara Flaux (Commune d'Orbe)
Lindsay Lessard (Commune de Prangins)
Marie Christine Pitton (Commune de Sullens)
Jeanne Serot (Ville de Vevey)
Pierre-Alain Maïkoff (Commune de Chardonne)
Procuration à Nadine Allal (Ville de Carouge)

Membres excusés

Ville de Biel
Commune de Bogis-Bossey
Commune de Cugy
Commune de Ferreyres
Commune de Founex
Canton de Fribourg
Commune de Gingins
Commune de Luins
Ville de Montreux
Commune de Neuchâtel
Commune de Penthalaz
Commune de la Sarraz
Commune de St-Prex
Commune de St-Sulpice
Ville de la Tour-de-Peilz
Commune de Vernayaz
Ville de Vernier
Ville de Yverdon-les-Bains
Commune de Yvonand

PV

Helen Détraz, Coord21

Mot de bienvenue

Mme Nadine Allal, Présidente de Coord21, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et lit la liste des membres excusés. Elle remercie la Commune d'Echallens pour l'accueil et l'organisation, et remercie également les membres du comité pour leur travail tout au long de l'année.

Nadine explique que les cartons de vote ont été distribués, et qu'il y a une voix par entité.

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2023 est approuvé à l'unanimité.

Cf. Annexe 1 : procès-verbal de l'AG 2023.

2. Activités 2023 de Coord21

Mme Nadine Allal présente brièvement le Rapport d'activités 2023 que les membres présents ont pu consulter avant l'assemblée générale. Une modification sera apportée à la page 5 dans la partie « perspectives ». La phrase « un outil d'évaluation de la durabilité » sera remplacée par « la mise en place d'une formation concernant les démarches d'évaluation de la durabilité ».

Mme Allal rappelle que la lettre d'information, qui a été modernisée en 2023, est destinée uniquement aux membres de Coord21 avec pour objectif de permettre un partage d'expériences. Les rencontres thématiques restent une grande plus-value de Coord21, et il y aura encore deux rencontres prévues d'ici la fin de 2024.

Le comité s'est rendu compte de la pertinence actuelle de la mutualisation du contenu e-learning, et une société a été mandaté pour assister le comité à travailler sur cette question.

Le Rapport d'activités 2023 est validé par acclamations.

Cf. Annexe 2 : rapport d'activités 2023

3. Rapport financier

M. Guillaume de Buren, trésorier de Coord21 prend la parole pour présenter les comptes et bilan 2023 qui montrent un bénéfice de 4'436.10 CHF. M. de Buren parle de la ligne « nouvelle prestation à définir », qui existe depuis plusieurs années. Il est difficile pour le comité de mettre en place de nouvelles prestations à cause des contraintes de temps. M. de Buren souligne l'importance d'avoir un secrétariat professionnel pour soutenir le comité, et l'assemblée remercie Helen Détraz, secrétaire, par acclamations.

Les membres de Coord21 sont intéressés à savoir s'ils peuvent proposer des projets et des mandats. Il a été souligné que les projets soutenus par Coord21 doivent bénéficier au collectif des membres de Coord21, et non seulement à une commune individuellement.

M. August Hangartner prend la parole pour lire le rapport de vérification des comptes 2023, cosigné par Mme Maria Welham Ruiters, Commune de Ferreyres, et Mme Claudia Bogenmann, Ville de Lancy. La tenue des comptes a été menée avec exactitude. L'Office cantonal de la durabilité et du climat du Canton de Vaud est remercié pour son travail.

L'Assemblée générale valide les comptes 2023 par acclamations et donne décharge au comité

Cf. Annexe 3 : comptes et bilan 2023, rapport de vérification des comptes

4. Perspectives 2024

Mme Allal présente les perspectives pour l'année 2024, un point qui a déjà été mentionné en partie lors du point 2 « Activités 2023 de Coord21 ». Il y trois événements importants à venir encore en 2024, une Rencontre thématique le 27 juin à Lausanne au sujet du numérique durable et une Formation sur le processus d'évaluation de la durabilité à Yverdon-les-Bains le 12 novembre. Le 18 novembre aura lieu la dernière Rencontre thématique de l'année 2024 à Lausanne au sujet de la participation citoyenne.

Les membres de Coord21 sont invités à proposer des sujets pour les Rencontres thématiques de 2025, et encouragés à partager leurs éventuelles suggestions avec le comité.

5. Budget 2024

M. Guillaume de Buren, trésorier de Coord21, présente le budget 2024 validé au préalable par le comité, qui comprend une augmentation optimiste du montant des cotisations en fonction du potentiel de nouveaux membres. Concernant les nouvelles prestations, il n'y a que 5'000.- CHF à cette ligne car une partie est déjà attribuée aux formations, et une partie des 5'000.- CHF est déjà engagée auprès du mandataire du projet e-learning, Ecolive.

Le résultat est négatif, ce qui correspond à l'objectif de réduire les fonds propres de l'association.

Le budget n'est pas soumis à la validation formelle de l'assemblée

Cf. Annexe 4 : budget 2024

6. Elections

Mme Nadine Allal annonce que ce sera sa dernière année en tant que présidente de Coord21. D'une part car il semble important d'effectuer un tournus entre membres après de nombreuses années avec la Ville de Genève à la présidence de l'association, et d'autre part en anticipation d'une charge de travail qui devrait croître en 2025.

M. Guillaume de Buren annonce sa démission après 5 ans en tant que trésorier. Il remercie Mme Sofia Currit d'avoir accepté de reprendre la place de trésorière. Mme Currit prend la parole et se réjouit de rejoindre le comité.

M. Eric Nanchen explique qu'il va rester jusqu'à la fin de l'année 2024 au comité puis cédera sa place et quittera la FDDM simultanément. Il est heureux d'annoncer que le Canton du Valais va rester membre du comité, et sera représenté par son successeur.

Les membres du comité sont élus par acclamations. Le nouveau comité est constitué comme suit :

Présidente

- Nadine Allal - Ville de Genève

Trésorier

- Sofia Currit - Etat de Vaud

Membres

- Giancarlo Copetti - Etat de Genève
- Samira Dubart - Ville de Lausanne
- Jean-Marie Grether - UniNE
- Julien Meillard - UNIL
- Eric Nanchen - Etat du Valais (FDDM)
- Jessica Renel - Ville de Vevey
- Frédéric Schweingruber – Ville de Renens

Concernant la composition de l'organe de vérification des comptes, Mme Claudia Bogenmann et Mme Maria Welham Ruiters, qui sont absentes à l'assemblée générale, se représentent en tant que vérificatrices aux comptes. M. August Hangartner se représente en tant que suppléant. L'organe de vérification des comptes est ainsi élu comme suit par acclamations :

Se représentent :

Vérificatrices

- Maria Welham Ruiters – Commune de Ferreyres
- Claudia Bogenmann, Ville de Lancy

Vérificateur suppléant

- August Hangartner – Commune d'Echallens

7. Membres

Il n'y a pas de nouveaux membres pour l'année 2024, mais deux démissions, la commune de Delémont et la commune de Dully.

FIN DE LA PARTIE STATUTAIRE

Annexes

Annexe 1 : [procès-verbal de l'AG 2023](#)

Annexe 2 : [rapport d'activités 2023](#)

Annexe 3 : comptes et bilan 2023, rapport de vérification des comptes

Annexe 4 : budget 2024

Annexe 3 : comptes et bilan 2023, rapport de vérification des comptes

PRODUITS	2023	2022
Cotisations membres	23'600.00	23'948.00
Intérêts bancaires	53.15	0.00
Produits divers	20.00	94.00
Produits contributions mandats liés aux projets	0.00	10'000.00
Total des produits d'exploitation	23'673.15	34'042.00

CHARGES		
Mandats liés aux projets	0.00	17'510.40
Mandats secrétariat	16'000.00	14'000.00
Mandats autres	0.00	0.00
Internet - Hébergement, création, mise à jour, maintenance	982.20	901.45
Editions, impressions et publications	0.00	0.00
Impôts et taxes	18.60	0.00
Frais divers d'exploitation	2'236.25	3'123.55
Total des charges d'exploitation	19'237.05	35'535.40
Résultat d'exploitation (bénéfice)	4'436.10	-1'493.40

ACTIF	2023	2022
<i>Disponible, liquidités</i>		
Banque BAS	39'673.55	34'972.45
<i>Réalisable à court terme</i>		
Débiteurs	454.00	719.00
Actifs transitoires	0.00	0.00
TOTAL DE L'ACTIF	40'127.55	35'691.45

PASSIF		
<i>Passifs</i>		
Fournisseurs/Créanciers	0.00	0.00
Passifs transitoires / Contributions projets perçues d'avance	0.00	0.00
<i>Fonds propres</i>		
Bénéfice reporté	35'691.45	37'184.85
Bénéfice (Perte) de l'exercice	4'436.10	-1'493.40
TOTAL DU PASSIF	40'127.55	35'691.45

Association Coord21
Rapport des vérificateurs des comptes 2023

Mesdames, Messieurs, chères amies et chers amis,

En vertu du mandat confié, nous avons procédé à la vérification de la comptabilité de l'exercice 2023.

Le 2 mai 2024, nous avons rencontré Monsieur Guillaume de Buren, le trésorier de l'association, qui a répondu avec précision à toutes nos questions. La comptabilité présentée a été établie par l'Office cantonal de la durabilité et du climat du Canton de Vaud.

En ce qui concerne l'année sous revue, nous avons vérifié les comptes annuels, notamment de façon exhaustive les dépenses de charges, et avons constaté qu'ils concordaient avec les justificatifs.

Nous nous sommes aussi assurées de la concordance des soldes de comptes au 31 décembre 2023 avec les documents bancaires.

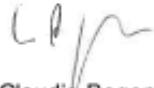
Nous avons obtenu les explications nécessaires et nous remercions tous les intervenantes et intervenants pour leur travail et la bonne tenue de la comptabilité.

Nous proposons donc à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2023 tels que présentés par le comité et nous recommandons à l'assemblée d'accorder la décharge au comité.

Lausanne, le 2 mai 2024



Maria Welham Ruiters



Claudia Bogenmann

Annexe 5 : Budget 2024

PRODUITS	
Cotisations	25'000.00
Autres recettes	100.00
Total	25'100.00
CHARGES	
Secrétariat	16'000.00
Nouvelles prestations pour les membres à déterminer	5'000.00
Contribution à des formations	6'000.00
Voyage d'étude	2'000.00
Assemblée générale	2'000.00
Comité - dépenses diverses	1'000.00
Ateliers thématiques	1'000.00
Sites internet et frais informatiques	1'100.00
Frais bancaires	250.00
Total	34'350.00
Résultat d'exploitation (déficit)	-9'250.00

Pour information, impact prévu sur la trésorerie

Disponible sur le compte au 31.12.2022	34'972.45
Disponible sur le compte au 31.12.2023	39'673.55
Prévision au 31.12.2024	30'423.55